



Campagne d'entraide  
Centraide,  
Partenairesanté-Québec,  
Croix-Rouge canadienne, division du Québec

# 40 ans, ça se fête!

*« Nous donnons généreusement  
depuis Belle Lurette...  
Continuons, ça compte! »*



## Mot de la directrice du Secrétariat permanent

---

### « Nous donnons généreusement depuis Belle Lurette... Continuons, ça compte! »

Dans le contexte où la campagne d'Entraide 2008 a connu des résultats un peu supérieurs à 2007, atteignant plus de 7 M \$ et que les actions prévues au plan d'action 2008 ont été réalisées, il me fait immensément plaisir de déposer le Rapport annuel de gestion 2008.

La campagne 2008 marquait le 40e anniversaire des campagnes de sollicitations auprès des employées et employés du gouvernement du Québec. Une promotion et mobilisation exceptionnelles autour de cet anniversaire ont été mises en œuvres et le thème exploité fait foi de la volonté du Comité Entraide d'inciter les employées et employés de l'État à démontrer toujours et encore, leur générosité à l'égard des personnes les plus vulnérables du Québec.

Je salue haut et fort l'engagement et la compétence dont ont fait preuve les membres de l'équipe du Secrétariat contribuant ainsi au succès de la campagne d'Entraide 2008. Je ne peux passer sous silence la contribution exceptionnelle des membres du Comité Entraide qui par leur implication ont su mobiliser de nombreux artisans dans la recherche de meilleures pratiques.



---

**Dany Poulin**

**Directrice du Secrétariat Entraide**

# TABLE DES MATIÈRES

---

Déclaration .....	4
Rappel du contexte.....	5
Plan stratégique 2007-2010.....	7
Faits saillants.....	8
Sommaire des actions réalisées en 2008.....	13
Perspective pour 2009 .....	19
<b>LES ANNEXES</b>	
Annexe I – La portée du décret numéro 390-2006.....	22
Annexe II – Liste des membres du Comité Entraide 2008.....	23
Annexe III – Organigramme 2008.....	25
Annexe IV – Synthèse des résultats finaux de 2008.....	26

---

Le rapport annuel de gestion du Comité Entraide vise à rendre publique son administration auprès des citoyennes et citoyens, des parlementaires et des partenaires philanthropiques, de l'application du décret numéro 390-2006 dont il est tributaire pour la tenue des campagnes de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Ce rapport fait état de la réalisation de notre plan d'action 2008, de ses orientations, de ses axes d'intervention et des actions privilégiées. Il reflète les réalisations et les efforts des membres du Comité, du personnel du Secrétariat permanent et de tous les artisans de la campagne.

C'est avec grande satisfaction que nous vous présentons les résultats obtenus pour cette troisième campagne de sollicitation dans le cadre du décret numéro 390-2006. Nous sommes satisfaits des pratiques et des méthodes qui ont servi à produire ce rapport annuel.

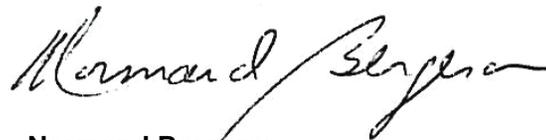


**Louise Chabot**

**Coprésidente**

Vice-présidente

Centrale des syndicats du Québec



**Normand Bergeron**

**Coprésident**

Président-directeur général

Agence des partenariats public-privé du Québec



**Jacques Duguay**

**Vice-président exécutif**

Sous-ministre adjoint

Ministère de l'Emploi et  
de la Solidarité sociale

## Rappel du contexte

---

- Le Conseil des ministres autorise, le 4 octobre 2005, l'ouverture de l'accès à la retenue à la source à d'autres organismes philanthropiques d'envergure du Québec en plus des Centraide. Cette décision était assortie de l'obligation pour le ministère responsable de procéder à l'évaluation de cette expérience au cours de la quatrième année.
- Le 10 mai 2006, le Conseil des ministres approuve le décret numéro 390-2006 d'une portée de cinq ans qui confirme la décision concernant l'ouverture à l'accès à la retenue à la source au profit des dix-huit Centraide, de Partenairesanté-Québec et de ses seize membres et de la Croix-Rouge, Division du Québec.
- Le comité responsable d'actualiser la décision est paritaire et composé de quinze membres, dont sept proviennent des ministères et organismes publics et parapublics et sept d'organisations syndicales, incluant deux coprésidents, deux vice-présidents, un trésorier et le vice-président exécutif. Les coprésidents du comité sont désignés par le gouvernement, sur recommandation du ministre responsable de la campagne d'Entraide; un dirigeant représentant la partie employeur et un dirigeant représentant la partie syndicale des secteurs public et parapublic.
- Tel que mentionné dans le décret, la promotion et la coordination de la campagne d'Entraide sont confiées au Comité Entraide secteurs public et parapublic appuyé par un Secrétariat permanent. Sous la responsabilité du vice-président exécutif, le secrétariat permanent appuie le comité en matière d'orientations stratégiques, d'organisation et de communication. Il fournit une expertise professionnelle et assure le soutien technique et administratif aux organisations gouvernementales dans le cadre de la planification, de l'organisation et de la réalisation de la campagne. Il est le fiduciaire des dons dont l'ensemble est redistribué aux partenaires selon la volonté initiale du donateur.

## Rappel du contexte

---

- La décision gouvernementale soulève encore en 2008 des réserves importantes de la part des représentants des Centraide notamment sur le maintien des acquis et sur les impacts anticipés quant aux résultats.
- Le fait de tenir une campagne au profit de trois familles philanthropiques conditionne les stratégies d'intervention, les modalités d'organisation de la campagne, les modes de collaboration avec les organismes et les stratégies de communication.
- Dans un contexte plus global, Statistique Canada nous révèle que les dons sont en croissance au Canada de même que le nombre d'organismes communautaires. Le don moyen des Québécois est de loin inférieur à celui des Canadiens et laisse présumer une marge de manœuvre intéressante pour accroître les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

# Plan stratégique 2007-2010

**Vision :** Contribuer à venir en aide à un plus grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec

**Mission :** Mobiliser l'ensemble du personnel et les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, susciter leur don, en faciliter l'expression et en assurer la distribution

**Mandat :** Promouvoir et coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation et donner des avis au ministre sur les orientations stratégiques de la campagne

## ENJEUX

Maintenir les acquis voire accroître les résultats de la campagne d'Entraide dans le secteur public et auprès des personnes retraitées

Développer le rayonnement de la campagne d'Entraide au sein des sociétés d'État, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Contribuer à l'expression d'une collaboration de plus en plus cohérente des trois grands partenaires philanthropiques

## ORIENTATIONS

1. Favoriser la cohésion et l'engagement des représentants des employeurs et des employés ainsi que des personnes retraitées dans le rayonnement de la campagne d'Entraide
2. Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales
3. Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi qu'au sein des sociétés d'État
4. Développer des stratégies novatrices visant à promouvoir l'exercice de la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance visés par le décret 390-2006

## AXES D'INTERVENTION

- 1.1 S'assurer que chacun des membres du comité utilise ses réseaux d'influence formels et informels pour accroître le rayonnement de la campagne dans l'un ou l'autre des secteurs d'activités
- 2.1 Accroître les résultats par l'expérimentation d'une campagne de dons majeurs
- 2.2 Accroître les résultats de la campagne des personnes retraitées par la mise en œuvre d'une stratégie de communication spécifique
- 2.3 Profiter du 40e anniversaire pour remercier les donateurs et les artisans de leur contribution, accroître la visibilité de la campagne d'Entraide et promouvoir les meilleures pratiques
- 3.1 Expérimenter un modèle de coordination régionale réunissant les partenaires, le Secrétariat et un représentant régional d'Entraide dans quelques régions
- 3.2 Développer et mettre en œuvre une stratégie d'intervention spécifique aux nouvelles organisations qui s'ajouteront afin de mieux faire connaître les enjeux et les spécificités de la campagne ainsi que le soutien offert
- 4.1 Promouvoir la mise en place d'équipe permanente auprès des organisations
- 4.2 Produire et diffuser des outils de communication qui feront état de l'utilisation des dons par les différents partenaires
- 4.3 Promouvoir et soutenir une sensibilisation accrue des sollicités aux causes portées par la campagne d'Entraide

---

### « Nous donnons généreusement depuis Belle Lurette...Continuons, ça compte! »

Tous les membres du Comité Entraide se sont unis pour promouvoir le rayonnement de la campagne d'Entraide 2008 qui a représenté un moment privilégié où la générosité du personnel et des personnes retraitées a pu s'exprimer. Plusieurs artisans les ont accompagnés faisant preuve de dévouement pour mettre en œuvre une campagne d'envergure. Plus de 70 000 dons ont été recueillis parmi les employés de l'État des secteurs public et parapublic, auprès des personnes retraitées et des professionnels de la santé. Toutes ces personnes ont ainsi manifesté leur compassion à l'égard des personnes qui vivent des situations de vulnérabilité dans toutes les régions du Québec.

### ➤ L'an TROIS du décret 390-2006 : 40 ANS, ça se fête! Un peu d'histoire...

La campagne de sollicitation au sein de la fonction publique québécoise a débuté en 1968. La tenue d'une campagne de sollicitation en milieu de travail est alors sans droit de retenue à la source pour les dons recueillis. Cette campagne est au profit des « *diverses Fédérations d'œuvres de charité qui faisaient des campagnes de sollicitation annuelles* » incluant Centraide. Le décret 977-83 du 18 mai 1983, autorise que la campagne annuelle de sollicitation soit au profit exclusif « *au projet des Centraide* » et confirme l'Arrêt en Conseil du 9 juin 1971 qui autorise l'utilisation de la retenue à la source des dons sur la paie. Le décret 390-2006 permet que la campagne de sollicitation se fasse au profit d'autres organismes philanthropiques. Depuis le 16 juin 2004, le comité responsable de la réalisation des campagnes devient paritaire et il est confié au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En 2005, le Secrétariat permanent est transféré du Conseil du trésor au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette situation prévaut toujours en 2008.

Selon les informations recueillies, 153 000 000 \$ (incluant 2008) ont été amassés auprès des employées et employés du gouvernement du Québec. Le Comité Entraide profite du 40e anniversaire pour remercier tous les artisans des campagnes antérieures. Pour une première fois, un prix Artisan est remis à un de ceux-là en 2008.

Pour une troisième année, Fred Pellerin est le porte-parole de la campagne de sollicitation. Tant par des affiches accrocheuses, une vidéo réalisée avec la complicité des habitants de son village natal démontrant que la générosité est une mousse qui vient du cœur et qu'elle peut être comme un fil sans fin : autant d'outils promotionnels qui ont agrémenté la spécificité de la campagne d'Entraide 2008.



*« La générosité, ça fait quasiment aussi vieux que la misère! T'a du monde qui ont faim, qui ont frette, du monde qui sont tu seul, pis des fois t'a le même monde qui ont faim, frette pis tu seul. Pis par chance, qui s'en trouve pour mettre l'épaule dans la roue, essayer de virer ça à l'envers. On me dit que par chez vous, ça fait 40 ans que vous le faites... ben merci! FRED*

Les partenaires philanthropiques ont mis également l'épaule à la roue en participant à différents groupes de travail mis en place par le Secrétariat d'Entraide et portant sur les thèmes suivants : l'expérimentation d'une première campagne de dons majeurs, révision de la stratégie de pénétration dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du Grand Montréal et de la Haute-Côte-Nord, le projet d'expérimentation d'un modèle en coordination régionale.

Le Comité Entraide a mandaté une firme d'experts en sondage pour interviewer les participants de huit groupes de discussion formés dans trois régions du Québec (région de Montréal, région de Québec, région de la Mauricie) dans le but de mieux comprendre la démarche philanthropique des employés des secteurs parapublics de l'éducation et de la santé et conséquemment, établir la meilleure approche à utiliser avec eux afin d'accroître leur participation à la campagne d'Entraide.

### ➤ L'application du décret

ORGANISATION	PARTICIPANTES	POTENTIELLES	EN %
<b>PUBLIC</b>			
Ministères et organismes et sociétés d'État	93	96*	97 %
<b>PARAPUBLIC</b>			
Santé et services sociaux	74	225	33 %
Éducation	34	113	30 %
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>434</b>	<b>46 %</b>

\* Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et de placement ainsi que la Bibliothèque nationale tiennent une campagne au profit exclusif des Centraide

### ➤ Les résultats au 31 décembre 2008

En 2008, la campagne d'entraide a permis d'amasser en dons **7 158 583 \$** se répartissant de la façon suivante :  
 Centraide : 5 059 906 \$, Partenairesanté : 1 649 238 \$, Croix-Rouge : 449 439 \$

### ➤ En 2008, le montant total recueilli dépasse celui de 2007 de 95 509 \$, soit une hausse de 1,35 %

**Résultats 2008 :** 7 158 583 \$ générés par 201 organisations participantes

**Résultats 2007 :** 7 063 074 \$ générés par 208 organisations participantes

**Résultats 2006 :** 6 501 337 \$ générés par 215 organisations participantes

➤ **Cette augmentation de 95 509 \$ se répartit comme suit :**

NOM DU PARTENAIRE	Augmentation 2008	Écart 2008/2007 en %
Centraide	(84 142)\$	(1,6) %
Partenairesanté Québec	145 701 \$	9,69 %
Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec	33 950 \$	8,17 %

**Près du tiers des sommes amassées provient de 10 organisations**

ORGANISATIONS	RÉSULTATS 2008
Revenu Québec	417 999 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	252 419 \$
Ministère des Transports	238 104 \$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	208 479 \$
Loto-Québec (sans tenir compte des dons corporatifs de 200 000 \$)	200 384 \$
Commission de la santé et de la sécurité du travail	188 577 \$
Société des alcools du Québec	166 188 \$
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	126 758 \$
Sûreté du Québec	126 715 \$
Ministère de la Justice	114 402 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 040 026 \$</b>

### ➤ Par rapport à 2007 :

- L'analyse des montants reçus en dons corporatifs montre **une diminution de 0,25 %**
- Les ministères, organismes et sociétés d'État ont **augmenté leur contribution de 1,71 %**
- Les établissements du secteur de la santé et des services sociaux ont **diminué leur contribution de 6,65 %**
- Les professionnels de la santé ont **augmenté leur contribution de 8,31 %**
- Les établissements du secteur de l'éducation ont **augmenté leur contribution de 14,57 %**
- On remarque une **hausse de 1,03 %** des contributions provenant des personnes retraitées
- L'analyse du nombre de dons montre une **diminution de 2,46 %**
- L'analyse du don moyen montre une **hausse de 4,76 %**

### ➤ Le ratio de dons (nombre de dons/nombre d'effectifs) a été de :

ORGANISATIONS	2008	2007	2006
Secteur public	44,5 %	47,3 %	50,5 %
Santé et services sociaux	5,4 %	5,6 %	6,4 %
Éducation	8,1 %	8,2 %	9,2 %

Ce ratio de dons est assimilable à un taux de participation. Dans tous les secteurs, une diminution de ce ratio est observable. C'est dans le secteur public que se fait sentir le plus fortement cette tendance. La mise à la retraite personnes qui contribuaient à la campagne pourrait expliquer en partie cette baisse. Le remplacement d'une personne sur deux, jumelé au fait que les nouveaux employés sont plus jeunes et donc avec des obligations familiales qui limitent leur contribution, sont également à considérer.

## Sommaire des actions réalisées en 2008

---

**1° orientation :** *Favoriser la cohésion et l'engagement des représentants des employeurs et des employés ainsi que des personnes retraitées dans le rayonnement de la campagne d'Entraide*

**1.1 S'assurer que chacun des membres du comité utilise ses réseaux d'influence formels et informels pour accroître le rayonnement de la campagne d'Entraide 2008 dans l'un ou l'autre des secteurs d'activités**

- À l'occasion du 40e anniversaire, tous les dirigeants des organisations sollicitées par le Comité Entraide ont reçu une lettre d'invitation signée par le ministre, les coprésidents, du président de Partenairesanté, du directeur exécutif aux finances de la Croix-Rouge
- Les directeurs généraux des Cégeps de Montréal ont été rencontrés par un représentant du comité afin de les sensibiliser à la campagne d'Entraide
- La lettre acheminée à la clientèle des personnes retraitées de la fonction publique québécoise était sous la signature des coprésidents et du membre représentant l'alliance des associations des retraités
- La lettre acheminée aux professionnels de la santé rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) était sous la signature des coprésidents et du président-directeur général de la RAMQ
- Les présidents - directeurs généraux des agences de la santé et des services sociaux ont été rencontrés par le coprésident représentant l'employeur
- Les dirigeants des associations d'établissements de la santé et des services sociaux ont pour leur part, été rencontrés par le vice-président exécutif du Comité Entraide
- Le juge en chef de la Cour du Québec a été invité à souscrire à la campagne d'Entraide par une lettre sous la signature des coprésidents

## Sommaires des actions réalisées en 2008

---

- Plusieurs membres du Comité Entraide ont remercié par téléphone, des dirigeants des organisations ayant fait la campagne d'Entraide
- La directrice du Secrétariat a fait la promotion de la campagne d'Entraide lors de la rencontre annuelle de l'Association des cadres du gouvernement du Québec

**2° orientation :** *Favoriser l'augmentation des résultats notamment en accroissant la visibilité de la campagne d'Entraide au sein de l'ensemble des organisations gouvernementales*

### 2.1 Accroître les résultats par l'expérimentation d'une campagne de dons majeurs

- Un comité de travail formé d'un membre du Comité Entraide, d'un représentant de chaque partenaire philanthropique, d'un coordonnateur sectoriel du Secrétariat d'Entraide a été mandaté afin d'identifier les enjeux stratégiques liés à l'expérimentation d'une première « campagne » dons majeurs (don de 1 000 \$ et plus) et d'en assurer la mise en œuvre. L'expérimentation s'est déroulée auprès de quatre organisations ciblées : Revenu Québec, ministère du Transport, Société des alcools du Québec et la Société générale de financement du Québec. Des outils promotionnels spécifiques ont été développés pour réaliser cette campagne. *Mme Francine Martel Vaillancourt, sous-ministre au ministère du Revenu du Québec, agit à titre de présidente d'honneur.*

### 2.2 Accroître les résultats de la campagne des personnes retraitées par la mise en œuvre d'une stratégie de communication spécifique

- Pour rejoindre la clientèle des personnes préretraitées, une stratégie de sollicitation a été proposée à l'ensemble des directions des ressources humaines des organisations sollicitées

## Sommaire des actions réalisées en 2008

---

- Du matériel promotionnel spécifique a été produit pour cette clientèle

### **2.3 Profiter du 40e anniversaire pour remercier les donateurs et les artisans de leur contribution, accroître la visibilité de la campagne d'Entraide et promouvoir les meilleures pratiques**

- L'historique des quarante ans de la sollicitation auprès des employées et employés du gouvernement du Québec a été réalisé et les faits saillants de celui-ci ont alimenté grandement le contenu des communications produites pour la campagne d'Entraide 2008
- L'axe de communication de la campagne d'Entraide 2008 était « *Merci* » aux artisans et aux donateurs pour avoir démontré autant de générosité depuis 1968. Les outils de communication ont été adaptés pour chacune des clientèles

**3° orientation :** *Accroître le rayonnement et la portée de la campagne d'Entraide dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi qu'au sein des sociétés d'État*

### **3.1 Expérimenter un modèle de coordination régionale réunissant les partenaires, le Secrétariat et un représentant régional d'Entraide dans quelques régions du Québec**

- Une collaboration avec le réseau d'Emploi – Québec a été amorcée afin d'identifier des interlocuteurs disposés à promouvoir la campagne d'Entraide au sein de leur territoire respectif
- Le modèle de la coordination régionale a été expérimenté auprès des régions suivantes : celle du Bas Saint-Laurent et celle de la Côte-Nord
- Une évaluation de cette expérience a été réalisée afin de valider le modèle et l'étendre à d'autres régions s'il y a lieu

### **3.2 Développer et mettre en œuvre une stratégie d'intervention spécifique aux nouvelles organisations qui s'ajouteront afin de mieux faire connaître les enjeux et les spécificités de la campagne ainsi que le soutien offert**

- Des tables de discussion ont été réalisées, faisant intervenir des directeurs impliqués depuis plusieurs années dans les campagnes d'Entraide et les coordonnateurs sectoriels du Secrétariat d'Entraide. Le but poursuivi a été de procéder à un diagnostic des « défis » que représente l'adhésion d'une organisation à la campagne d'Entraide
- Une stratégie de soutien a été expérimentée auprès des nouvelles organisations participantes pour chacun des défis identifiés et rencontrés. Les coordonnateurs sectoriels ont supporté de très près les nouveaux directeurs de campagne
- Cette stratégie a été évaluée par les coordonnateurs sectoriels du Secrétariat d'Entraide : ils ont convenu de fournir une pochette d'accueil conçue spécifiquement pour les nouvelles organisations participantes
- Les sessions de formation et de mobilisation ont été organisées de manière à mieux soutenir les nouveaux directeurs de campagne : des directeurs de campagne d'expérience ont animé des ateliers
- Un projet de « plan d'action d'une campagne » a été fourni à tous les directeurs de campagne
- Le cahier de campagne a été repensé de manière à faciliter la compréhension des différentes étapes à suivre pour réaliser une campagne

## Sommaire des actions réalisées en 2008

---

**4° orientation** : *Développer des stratégies novatrices visant à promouvoir la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance visés par le décret 390-2006*

### 4.1 Promouvoir la mise en place d'équipes permanentes auprès des organisations

- Deux membres du Comité Entraide ont approché les dirigeants d'organisations ciblées afin de les inviter à créer une équipe permanente dédiée à la campagne de sollicitation d'Entraide
- Les activités de formation et de mobilisation ont été des moments propices pour faire valoir les avantages à créer une équipe permanente dédiée à la campagne. Des directeurs de campagne expérimentés sont venus en témoigner
- Les coordonnateurs sectoriels incitent les directeurs de campagne à former une équipe permanente et performante

### 4.2 Produire et diffuser des outils de communication qui feront état de l'utilisation des dons par les différents partenaires

- Inciter les partenaires philanthropiques à fournir plus des renseignements sur l'utilisation qu'ils font des sommes provenant de la campagne d'Entraide
- Produire des outils promotionnels pour la campagne d'Entraide 2008 décrivant la mission des partenaires philanthropiques, nommant les bénéficiaires des sommes recueillies et porteurs de quelques témoignages sur les bienfaits de l'aide apportée
- Développer et mettre en œuvre une stratégie électronique de communication en vue d'atteindre les différentes clientèles : des manchettes ont été diffusées sur les intranets gouvernementaux et ministériels, sur le site Internet de la CARRA, sur le site Internet de la RAMQ, sur les sites Internet des partenaires philanthropiques, sur le site Internet du Secrétariat Entraide, sur le portail gouvernemental de services (PGS), sur les sites Internet gouvernementaux, pour ne citer que ceux-là!

## Sommaire des actions réalisées en 2008

---

- Les articles dans le Journal des fonctionnaires, des communiqués de presse sur les activités et les résultats de la campagne font état de la répartition des dons parmi les partenaires philanthropiques par région

### **4.3 Promouvoir et soutenir une sensibilisation accrue des sollicitateurs aux causes portées par la campagne d'Entraide**

- Pour une première fois, les sollicitateurs sont invités à une activité de sensibilisation réunissant le porte-parole, les partenaires philanthropiques, les membres du Comité Entraide, les coordonnateurs sectoriels du Secrétariat Entraide, des directeurs de campagnes. Le but poursuivi est de permettre au Comité Entraide d'exprimer sa gratitude à tous ces gens de cœur, de leur faire mesurer l'importance de leur implication par l'écoute de témoignage de personnes ayant profité de l'aide offerte par chacune des familles philanthropiques
- Des outils de mobilisation sont créés afin de mettre en valeur l'apport des artisans et son impact sur les personnes qui reçoivent l'aide

Les perspectives 2009 s'inscrivent dans le respect des orientations adoptées par les membres du Comité et colligées dans sa planification stratégique portant sur les années 2006 à 2010 inclusivement. Après de multiples échanges qui ont eu lieu en 2008 avec les partenaires philanthropiques, les directeurs de campagnes, les artisans de la campagne et les membres du Comité Entraide 2008, les axes d'interventions pour la campagne 2009 se dessinent. Les voici en bref :

- Les représentants des employeurs et des employés membres du Comité Entraide 2009 seront invités à s'inscrire conjointement aux actions et initiatives reliées à la campagne d'Entraide 2009 pour un rayonnement de la campagne plus cohérent.
- Dans le but d'accroître les résultats de la prochaine campagne, le Comité mettra en œuvre une campagne de dons majeurs auprès d'une dizaine d'organisations ciblées, il tentera d'élargir la sollicitation à un plus grand nombre de personnes retraitées et élaborera une stratégie visant à fidéliser les futures personnes retraitées.
- Le Comité explorera le potentiel que représente le bassin des jeunes travailleurs de l'État afin qu'éventuellement une stratégie pour les atteindre et les impliquer soit élaborée. Pour ce faire, en 2009, des informations seront recueillies pour faire le portrait des jeunes employés de la fonction publique et parapublique.
- Afin d'accroître les résultats dans les secteurs de la santé et de l'éducation, un nouveau modèle de sollicitation sera expérimenté dans certaines organisations ciblées, les communications destinées aux établissements de ces secteurs seront révisées à la suite des commentaires obtenus par les participants à des groupes de discussion organisés en 2008 auprès de plusieurs établissements du Québec.
- En 2009, sept tables de concertation en coordination régionale seront instaurées. Le Comité Entraide estime que cette façon de faire permettra l'exercice d'une plus grande proximité entre les donateurs et les organisations de bienfaisance visés par le décret 390-2006. Le Comité Entraide espère pouvoir ainsi améliorer les résultats obtenus dans les secteurs de la santé et de l'éducation principalement jusqu'à ce jour.

- Toujours dans l'optique de promouvoir la proximité entre les donateurs et les organismes de bienfaisance, le Comité Entraide compte profiter de toutes les tribunes pour revaloriser la pertinence des témoignages offerts par les partenaires philanthropiques.
- Des tables de concertation réunissant des directeurs de campagne d'expérience des différents secteurs seront organisées afin d'appuyer le Comité Entraide en matière d'orientations stratégiques, d'organisation de campagne.
- Conformément à la décision du Conseil des ministres portant le numéro 2005-181, au terme de l'année 2009, le ministre responsable de la campagne devra effectuer une évaluation de l'expérience relative à l'ouverture de la retenue à la source à Partenairesanté et ses seize membres, à la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec en plus des 18 Centraide du Québec, et soumettre des recommandations pertinentes au Conseil des ministres. Le Comité Entraide supportera la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère qui est maître d'œuvre de cette démarche



Campagne d'entraide



 PARTENAIRESANTÉ - QUÉBEC



Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec

## LES ANNEXES

Portée du décret

Liste des membres du Comité Entraide 2008

Organigramme 2008

Synthèse des résultats finaux 2008

## Annexe I – La portée du décret numéro 390 -2006

---

**L'UTILISATION DE LA RETENUE À LA SOURCE** est réservée à la seule campagne de sollicitation coordonnée chaque année, à l'automne, par le comité. Elle est réalisée au profit des dix-huit Centraide, de Partenairesanté et ses seize membres et de la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec.

**LE SECTEUR PUBLIC** est assujéti aux dispositions du décret ce qui implique que tous les ministères et organismes dont le personnel est régi par la *Loi sur la fonction publique* réalisent la campagne annuelle d'Entraide à l'exception des sociétés d'État où le comité prend entente avec les dirigeants.

**LE SECTEUR PARAPUBLIC** est invité à s'associer à la campagne par le comité, lequel prend entente avec les dirigeants des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

**LE COMITÉ ENTRAIDE – secteurs public et parapublic ET LA REDDITION DE COMPTES :**

Le Comité Entraide est paritaire. Les frais de chacun des membres sont assumés par leurs employeurs respectifs. Le Comité Entraide n'est pas un organisme au sens du paragraphe 4, article 3 de la *Loi sur l'administration publique* puisque les dépenses des membres du comité ne sont pas majoritairement assumées par le fonds consolidé du revenu. Le comité a pour mandat de promouvoir et de coordonner les activités de la campagne annuelle de sollicitation et de conseiller le ministre responsable en lui donnant des avis, à sa demande, sur les orientations stratégiques de la campagne annuelle de sollicitation. Il s'assure aussi de la saine gestion de la « fiducie de bienfaisance des employés ».

Tel que stipulé dans le décret, le Vérificateur général effectue, conformément à la loi, la vérification des états financiers de la fiducie et il remet son rapport aux coprésidents. Les états financiers ainsi que les rapports de gestion sont des documents d'intérêts publics et sont présentés au Conseil des ministres.

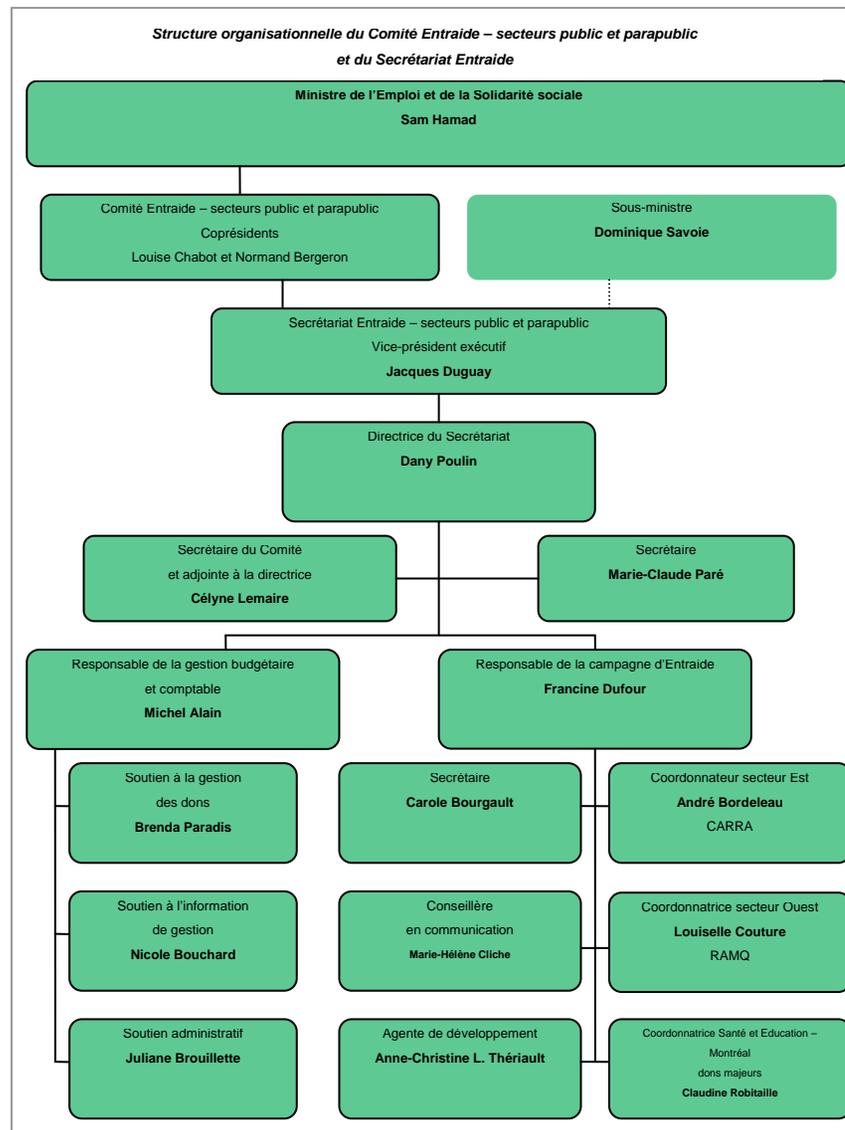
## Annexe II – Liste des membres du Comité Entraide 2008

<b>REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR</b>		
Coprésidente MSP	DORÉ, Michel C.	Sous-ministre associé Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Ministère de la Sécurité publique
CSSS	GAGNON, Sylvain	Directeur général Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale
Trésorière MRQ	IMBEAULT, Carole	Sous-ministre adjointe Direction générale des particuliers Revenu Québec
Vice-présidente MELS	TREMBLAY, Hélène P.	Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MTQ	LECLERC, Anne-Marie	Sous-ministre adjointe Direction générale des infrastructures et des technologies (DGIT) Ministère des Transports
MSSS	VERREAULT, Lise	Sous-ministre adjointe Direction générale du personnel de réseau et ministériel Ministère de la Santé et des Services sociaux
Loto-Québec	LAROSE, Martin	Directeur corporatif – Vérification interne Société des loteries du Québec

## Annexe II – Liste des membres du Comité Entraide 2008

<b>REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES</b>		
Coprésidente CSN	CARBONNEAU, Claudette	Présidente Confédération des syndicats nationaux
FIIQ	GRANT, Carole	5e vice-présidente infirmière auxiliaire Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
CSQ	CHABOT, Louise	Vice-présidente Centrale des syndicats du Québec
SPGQ	DUSSAULT, Gilles	Président Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Vice-présidente SFPO	MARTINEAU, Lucie	Présidente générale Syndicat de la fonction publique du Québec
SCFP - QC (FTQ)	JOLIN, Michel	Secrétaire générale au Conseil provincial des affaires sociales Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)
Retraités	GOULET, André	Président Alliance des associations des retraités
Vice-président exécutif	DUGUAY, Jacques	Sous-ministre adjoint Direction des affaires gouvernementales et des relations avec les citoyens Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Secrétaire du comité	LEMAIRE, Célyne	Secrétariat Entraide – secteurs public et parapublic

## Annexe III – Organigramme 2009



## Annexe IV – Synthèse des résultats finaux de 2008

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINAUX AU 31 DÉCEMBRE 2008

	CENTRAIDE 2008		PARTENAIRESANTÉ		CROIX-ROUGE		TOTAL 2008		TOTAL 2007	ÉCART 2008/2007
	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	NB DONS	\$	\$	%
Ministères, organismes et sociétés d'État	25 094	2 524 207 \$	14 887	1 086 831 \$	4 097	297 195 \$	<b>44 078</b>	<b>3 908 233 \$</b>	3 842 351 \$	1,71 %
Dons corporatifs		295 809		180 594		53 634		<b>530 037 \$</b>	531 356	(0,02) %
Santé et Services sociaux	3 062	334 707	1 408	111 935	294	26 732	<b>4 764</b>	<b>473 374 \$</b>	507 069	(0,07) %
Éducation	1 648	162 571	725	60 164	118	10 676	<b>2 491</b>	<b>233 411 \$</b>	203 720	1,15 %
Personnes retraitées	15 444	1 577 179	2 083	173 963	539	44 976	<b>18 066</b>	<b>1 796 118 \$</b>	1 777 854	1,01 %
Professionnels de la santé	529	165 433	188	35 751	68	16 226	<b>785</b>	<b>217 410 \$</b>	200 723	1,08 %
<b>TOTAL</b>	<b>45 777</b>	<b>5 059 906 \$</b>	<b>19 291</b>	<b>1 649 238 \$</b>	<b>5 116</b>	<b>449 439 \$</b>	<b>70 184</b>	<b>7 158 583 \$</b>	<b>7 063 074 \$</b>	

**DON MOYEN**

<b>104,07 \$</b>	<b>76,13 \$</b>	<b>77,37 \$</b>	<b>94,45 \$</b>
------------------	-----------------	-----------------	-----------------

**RÉPARTITION DES DONS**

<b>70,68 %</b>	<b>23,04 %</b>	<b>6,28 %</b>
----------------	----------------	---------------